

Une activité commerciale soutenue en 2013 qui permet au Crédit Foncier d’être en avance dans la réalisation de son plan stratégique 2012-2017

Le 12 février 2014, le Conseil d'administration du Crédit Foncier, réuni sous la présidence de François Pérol, a arrêté les comptes de l'année 2013. Cette dernière a été marquée par une forte croissance de l'activité commerciale du Crédit Foncier : la production annuelle de crédits, d'un montant de 11,7 milliards d'euros, affiche une progression de près de 15 % par rapport à 2012.

A la fin de 2013, le Crédit Foncier était bien avancé dans la mise en œuvre des cinq axes de son plan stratégique 2012/2017 :

- Les **excellentes performances commerciales enregistrées en 2013** confortent le choix du développement des activités cœur du Crédit Foncier en France. En dépit d'un contexte macro-économique atone et d'un marché immobilier incertain, le volume de nouveaux crédits distribués en 2013 affiche pour tous les métiers une progression significative :
 - . +18 % pour le financement des particuliers (production égale à 7,6 Md€) ; cette production concerne principalement des prêts nouveaux, le Crédit Foncier étant peu présent sur le segment du rachat de crédit;
 - . +9 % pour le financement des investisseurs, des professionnels de l'immobilier et des équipements publics (production égale à 4,0 Md€).

Le Crédit Foncier renforce sa position de premier prêteur des ménages aux revenus les plus modestes, en commercialisant près d'un Prêt à l'Accession Sociale (P.A.S.) sur deux.

Cette augmentation de la production s'est accompagnée d'une amélioration des marges dans un contexte de taux de marché très bas.

- Avec 9,8 milliards d'euros d'actifs à l'international cédés fin 2013, le Crédit Foncier aura réalisé **en deux ans un programme de cessions d'actifs supérieur à celui arrêté fin 2011 et qui devait s'étaler sur les cinq années de son plan stratégique**.

Cette accélération entraîne, pour 2013, un résultat net négatif non récurrent (résultat net part du groupe égal à -130 M €), entièrement assumé par l'Entreprise puisqu'il s'accompagne d'une amélioration de la rentabilité du modèle économique sur ses activités pérennes.

- Avec **de nouveaux modes de refinancement complémentaires aux obligations foncières** (titrisation, syndication), le Crédit Foncier confirme l'évolution de son modèle d'affaires qui lui permet de continuer à accompagner ses clients tout en répondant aux nouvelles exigences réglementaires.

- En réalisant en deux ans la moitié des 90 millions d'euros d'économie de frais de gestion programmés sur cinq ans, **le Crédit Foncier démontre sa capacité de transformation**. Ce plan de réduction sur cinq ans concerne notamment les économies en matière de système d'information, avec le projet de mutualisation de son informatique avec celle des Caisses d'Épargne, et de coûts salariaux, essentiellement générés par un plan de Gestion Prévisionnelle des Départs en Retraite qui a obtenu un très fort taux d'adhésion (90 %) de la part des salariés potentiellement concernés.

- Dans le cadre du plan « Grandir Autrement » du Groupe BPCE, **le Crédit Foncier renforce ses synergies avec les autres entités du groupe** : sa filiale à 100 %, la Compagnie de Financement Foncier, assurera désormais une partie de son activité de refinancement au profit des autres établissements de BPCE. Par ailleurs, le Crédit Foncier a poursuivi en 2013 les politiques de synergie de revenus et de coûts déjà engagées avec les banques de proximité du groupe.

Pour Bruno Deletré, Directeur général du Crédit Foncier, « *les excellentes performances commerciales enregistrées en 2013 et l'avance prise sur notre plan stratégique, en dépit d'un contexte peu favorable, témoignent de la capacité du Crédit Foncier à se renouveler. Cette dynamique va se poursuivre en 2014, notamment avec le développement de modes de refinancement complémentaires tels que la titrisation et la syndication. Le renforcement du rôle du Crédit Foncier au sein du Groupe BPCE dans le cadre du Plan « Grandir Autrement » constitue une formidable opportunité pour l'établissement* ».

Le résultat net 2013 reste affecté par les cessions d'actifs décidées dans le cadre du plan stratégique. Au 31 décembre 2013, les cessions d'actifs et les rachats de passifs ont entraîné une moins-value nette de 146 millions d'euros avant impôt.

Le produit net bancaire s'élève à 572 millions d'euros en 2013, en baisse de 20 % après prise en compte de la moins-value liée aux cessions d'actifs et au resserrement des *spreads* sur les *covered bonds* français (*spread* émetteurs).

Le résultat brut d'exploitation atteint 25 millions d'euros.

Le coût du risque est de 250 millions d'euros au 31 décembre 2013. Il est impacté par une hausse de la sinistralité sur les ménages emprunteurs, liée à la révision des méthodes de provisionnement pour les dossiers entrant en phase contentieuse, et par la constitution d'une provision de 51,5 millions d'euros sur son portefeuille d'actifs internationaux pour faire face à d'éventuels scénarii de forte détérioration macro-économique.

Le résultat net part du groupe s'élève à -130 millions d'euros.

Les encours de crédit sont, au 31 décembre 2013, de 106 milliards d'euros, en diminution de près de 10 % par rapport à la fin de l'année 2011 sous l'effet notamment des cessions d'actifs internationaux.

Les fonds propres restent stables à hauteur de 4,1 milliards d'euros à fin décembre 2013, pour un ratio *Tier One* (Bâle 2,5 standard) estimé de 9,7 %.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE CREDIT FONCIER
(Données chiffrées non auditées par les Commissaires aux comptes)

en millions d'euros	2013	2012	Variations
Produit Net Bancaire (PNB)	572	721	-20,7 %
Frais de gestion	-547	-581	-5,8 %
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	25	140	<i>ns</i>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>95,7 %</i>	<i>80,6 %</i>	<i>-15,1 pts</i>
Coût du risque	-250	-131	<i>ns</i>
Résultat avant impôt (RAI)	-208	14	<i>ns</i>
Résultat net part du groupe	-130	7	<i>ns</i>

ns : non significatif

L'information réglementée est disponible sur le site Internet : www.creditfoncier.com dans la rubrique « Information réglementée » et est publiée en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Contacts Presse

Nicolas Pécourt
Directeur Communication externe et RSE
Tél. : 01 57 44 81 07
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly
Responsable Communication Presse et Externe
Tel. : 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr